

Le désherbant Roundup classé cancérogène

LE MONDE | 25.03.2015 à 12h13 • Mis à jour le 25.03.2015 à 14h33 |

Par **Stéphane Foucart** (journaliste/stephane-foucart/)



Des graines de soja transgénique résistant à l'herbicide Round Up, composé de glyphosate, au siège de Monsanto à Creve Coeur (Missouri). TOM GANNAM / REUTERS

Rarement le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) aura rendu évaluation potentiellement aussi lourde de conséquences. Dans la dernière édition de la revue *The Lancet Oncology* ([http://www.thelancet.com/journals/lanonc/article/PIIS1470-2045\(15\)70134-8/abstract](http://www.thelancet.com/journals/lanonc/article/PIIS1470-2045(15)70134-8/abstract)), publiée en ligne le 20 mars, l'agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce avoir classé trois pesticides dans la catégorie 2A – c'est-à-dire « *cancérogènes probables* » –, dernier échelon avant la qualification de « *cancérogène certain* ».

Parmi les trois molécules réévaluées par le CIRC se trouvent deux insecticides, le diazinon et le malathion, dont l'utilisation est restreinte en Europe. C'est la troisième substance épinglée, le glyphosate, qui donne son caractère singulièrement explosif à l'avis rendu par le CIRC. Synthétisé par Monsanto dans les années 1970, le glyphosate – principal ingrédient du célèbre désherbant Roundup – est en effet l'herbicide le plus utilisé au monde et le plus souvent retrouvé dans l'environnement.

« Il est utilisé dans plus de 750 produits pour l'agriculture, la foresterie, les usages urbains et domestiques, notent les scientifiques réunis par le CIRC. Son utilisation a vivement augmenté avec le développement des

cultures transgéniques tolérantes au glyphosate. » Ce n'est donc pas une simple substance chimique dont l'innocuité est mise en cause par le CIRC, mais la pierre angulaire de la stratégie du secteur des biotechnologies. La grande majorité des plantes génétiquement modifiées (PGM) mises en culture dans le monde sont en effet conçues pour pouvoir absorber cet herbicide sans péril, permettant ainsi un épandage direct sur les cultures pour désherber les surfaces cultivées.

Aux Etats-Unis, une étude publiée en 2011 par l'US Geological Survey a montré que dans certaines régions, le glyphosate était présent à des niveaux mesurables dans les trois quarts des échantillons d'air et d'eau de pluie analysés.

Risques accrus de lymphome

En France, en dépit de l'absence de cultures transgéniques ad hoc, c'est le pesticide de synthèse le plus utilisé. Il s'en est épandu plus de 8 000 tonnes en 2011, loin devant les quelque 2 700 tonnes de la deuxième substance la plus populaire – le mancozèbe (un fongicide). Selon le [rapport](#)

[http://www.observatoire-](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/171959218396043870616875052847/exposition_population_generale_pesticides_2010_vdef.pdf)

[pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/171959218396043870616875052847/exposition_population_generale_pesticides_2010_vdef.pdf](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/171959218396043870616875052847/exposition_population_generale_pesticides_2010_vdef.pdf)

rendu en 2010 par l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), « *le glyphosate est [en France] le principal responsable du déclassement de la qualité des eaux* ». La substance ne résiste cependant pas au chlore et est largement absente de l'eau potabilisée.

Ce n'est d'ailleurs pas sur la population générale que les études examinées par le CIRC décèlent un risque accru de cancer, mais sur les jardiniers et les agriculteurs. Selon l'agence, « *des études cas-témoins d'exposition professionnelle [au glyphosate] conduites en Suède, aux Etats-Unis et au Canada ont montré des risques accrus de lymphome non hodgkinien [un cancer du sang]* ». Quant aux expériences sur les animaux, certaines ont montré que le désherbant phare de Monsanto induisait des dommages chromosomiques, un risque augmenté de cancer de la peau, de cancer du tubule rénal, d'adénomes de cellules pancréatiques. Au total, cependant, le CIRC estime que l'ensemble de la littérature scientifique examinée ne permet pas de conclure avec une totale certitude à la cancérogénicité du glyphosate.

Dans un communiqué publié lundi 23 mars, Monsanto a protesté, en termes crus, contre l'avis rendu par le CIRC. La société basée à Creve Coeur (Missouri) fustige la « *science poubelle* » (*junk science*, dans le texte) de l'agence intergouvernementale, dont elle rejette en bloc les conclusions. Dans une lettre datée du 20 mars et dont l'agence Bloomberg a obtenu copie, Monsanto intime même à Margaret Chan, la directrice générale de l'OMS, de faire « *rectifier* » l'opinion du CIRC.

Celle-ci a pourtant été établie selon un processus immuable depuis

quarante ans. Une vingtaine de scientifiques de plusieurs disciplines (toxicologie, épidémiologie...) sont réunis par l'agence, sélectionnés sur leurs compétences et l'absence stricte de conflits d'intérêts avec l'industrie. Un projet d'avis, fondé sur l'ensemble de la littérature scientifique publiée sur le sujet examiné, est discuté par les chercheurs, plusieurs jours durant, en présence d'observateurs de l'industrie, de représentants d'agences de sécurité sanitaire, etc. Lorsque les membres du groupe d'experts parviennent à un consensus, l'avis est adopté. Les opinions du CIRC bénéficient du plus haut niveau de reconnaissance dans la communauté scientifique, mais sont souvent attaquées par les secteurs industriels contrariés.

« Identification des risques »

Purement informatifs, ces avis n'ont pas valeur réglementaire : ils ne peuvent conduire en eux-mêmes à l'interdiction ou à la régulation d'une substance. *« Nous ne faisons pas de l'évaluation des risques mais de l'identification des risques, rappelle-t-on au CIRC. Notre avis ne dit pas si la population générale court un risque du fait de telle ou telle substance, cela c'est le travail des agences de sécurité sanitaire. »*

Le glyphosate est précisément en cours de réévaluation au niveau européen. Interrogée, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) précise que c'est son homologue allemand, le Bundesinstitut für Risikobewertung (BfR), qui a été chargé de le réévaluer au nom de l'Europe – la procédure européenne veut en effet qu'un Etat-rapporteur soit désigné pour conduire l'évaluation des risques des pesticides. Les résultats de cette expertise, qui doit repasser sous les fourches Caudines de l'EFSA avant d'être formellement adoptée, sont attendus dans les prochaines semaines.

Les experts allemands et européens ne pourront pas ignorer l'avis des experts du CIRC, pas plus que d'autres travaux récents sur des risques autres que le cancer. Mais l'interdiction du glyphosate, réclamée par plusieurs ONG, n'est pas pour demain. Un vieux routier de l'évaluation des risques en veut pour présage la composition *« particulièrement intéressante »* du groupe d'experts « Pesticides » de l'agence allemande : le tiers des membres du comité

http://www.bfr.bund.de/en/members_of_bfr_committee_for_pesticides_and_their_residues-189322.html) sont directement salariés... par des géants de l'agrochimie ou des biotechnologies !



[\(/journaliste/stephane-foucart/\)](http://journaliste/stephane-foucart/) **Stéphane Foucart** [\(/journaliste/stephane-foucart/\)](http://journaliste/stephane-foucart/)

Suivre

Journaliste au Monde

